

BEN

ADMINISTRATIFS
JA

MIN

ARCHITECTE URBANISTE

FLEU

RY

DC2

Pouvoir de signature

Présentation de l'agence Attestation

expert-comptable

Kbis

Attestation Urssaf

Attestation régularisé Fiscale

Attestation Cipav

Attestation sur l'honneur

Inscription à l'ordre des architectes

Assurance

Diplôme d'architecture

Formation Environnement Formation

Bois CNDB

Attestations de bonne fin d'exécution

Organigramme de l'équipe

Curriculum Vitae

Attestation Formation BIM



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC2

DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT¹

A - Identification de l'acheteur

OPH D'EST ENSEMBLE
BONDY HABITAT
86 Avenue Galliéni BP 8
93141 BONDY Cedex

B - Objet de la consultation

CONSTRUCTION D'ENVIRON 64 LOGEMENTS
ALLEE DES PRIMEVERES
A BONDY (93140)

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

BENJAMIN FLEURY Architecte-Urbaniste
(T) 01 42 87 94 24
(@) : atelier@benjaminfleury.com
Gérant : Benjamin Fleury

(A) : 148 Bd Chanzy - Bât B / RDC – 93100 Montreuil
(P) : 06 24 70 57 97
(S) : www.benjaminfleury.com
Siret : 807 409 230 00032

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

- EURL

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

Oui Non.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

-Sans Objet.

C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'[article R. 2143-15](#) du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des [articles R. 2343-16 à R. 2343-17](#) du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

-Sans Objet.

■ 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'[article R. 2143-4](#) du code de la commande publique :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

-Voir KBIS présent à la réponse de la consultation

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

-Inscription à l'ordre des architecte (voir attestation)

-Attestation d'assurance (voir attestation)

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :

-Sans Objet.

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018	Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017
Chiffre d'affaires global	535 687 €	488 525 €	438 302 €
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché	100 %	100 %	100 %

F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

-Chiffre d'affaire moyen sur les trois années : 433 758 € HT

F3 – Pour les marchés publics de travaux

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).
(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public.)

F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique)

-Sans Objet.

G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

- Voir Attestations de capacités professionnelles présentes au dossier.

H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

-Sans Objet.

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

-Nationalité française.

I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence

- Sans Objet.

PRÉSENTATION DE L'AGENCE

CREATION DE L'AGENCE (Entreprise individuelle) 08 / 10 / 2004
PASSAGE EN SARL ind. 01 / 09 / 2014
CAPITAL 60 000 €
ADRESSE 148 BI Chanzy 93100 Montreuil
SIRET 807 409 230 00032
ORDRE S 17010
ASSURANCE MAF 158861 / B

EFFECTIFS :

Benjamin Fleury	Architecte – Urbaniste Gérant
Jean Roch Hamel	Architecte HMONP
Joséphine Duda	Architecte HMONP
Samuel Holder	Architecte HMONP
Selim Randam	Architecte HMONP
Daniela Sias	Architecte Fadu-Uba
Angela Martinez	Architecte DE
Minh Khoa N'guyen	Perspectiviste
Valeria Sandoval	Stagiaire

BenjaminFLEURY
EURL *Architecte-Urbaniste*

EFFECTIFS MOYENS ANNUELS :

	2020	2019	2018	2017
Effectifs	9	7	6	5

CHIFFRES D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS :

Année	Global	Logements		Urbanisme	
2019	535 687 €	407 122 €	76%	128 565 €	24%
2018	488 525 €	361 508 €	74%	127 017 €	26%
2017	438 302 €	328 726 €	75%	109 576 €	25%

MOYENS :

- 9 postes informatiques PC
- 1 ordinateur portable PC
- 1 tablette
- 1 serveur Nas + 1 serveur Archicad
- 1 traceur HP A0
- 1 Canon Laser A3 couleur
- 2 appareils photos numériques
- 1 serveur FTP permettant la mise en ligne de documents

Fait le 6 mars 2020, à Montreuil

Benjamin Fleury

SOGECOMPTA

151, Avenue Gallieni
Bâtiment C

93177 BAGNOLET CEDEX

☎ 01 49 72 82 00 - ☎ 01 48 97 47 78

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Stéphane PEREZ, agissant en qualité d'Expert-Comptable de la Société BENJAMIN FLEURY ARCHITECTE-URBANISTE, SARL immatriculée au R.C.S de Bobigny sous le numéro 807 409 230, dont le siège social est situé à Montreuil (93100) 148 boulevard Chanzy – Bat B – Rez-de-chaussée, atteste par la présente que, ladite société a réalisé au cours de la période du 01/01/2017 au 31/12/2019, les chiffre d'affaires hors taxes suivants :

- Du 01/01/2017 au 31/12/2017 : 438 301,97 € ;
- Du 01/01/2018 au 31/12/2018 : 488 524,89 € ;
- Du 01/01/2019 au 31/12/2019 : 535 686,50 €.

Je délivre la présente attestation pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Bagnolet, le 5 mars 2020

SOGECOMPTA
Société d'Expertise Comptable
151, Avenue Gallieni
93177 BAGNOLET CEDEX
Tél. : 49 72 82 00
R.C.S. BOBIGNY B 330 472 507



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 12 mai 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	807 409 230 R.C.S. Bobigny
<i>Date d'immatriculation</i>	27/10/2014
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	BENJAMIN FLEURY ARCHITECTE-URBANISTE
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	60 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	148 Boulevard Chanzy Bat B Rez de Chaussee 93100 Montreuil
<i>Activités principales</i>	L'Exercice de la profession d'architecte et de toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. Elle peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 27/10/2113
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	FLEURY Benjamin, Julien, Philippe
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 06/07/1973 à Paris 14e Arrondissement (75)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	148 Boulevard de Chanzy 93100 Montreuil

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	148 Boulevard Chanzy Bat B Rez de Chaussee 93100 Montreuil
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	L'Exercice de la Profession d'Architecte et de toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. Elle peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement.
<i>Date de commencement d'activité</i>	16/09/2014
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Apport
<i>Précédent exploitant</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	FLEURY Benjamin
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 807409230

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

91NJ745L9DIH3BT

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SARL BENJAMIN FLEURY
ARCHITECTE-URBANISTE
148 BD CHANZY
93100 MONTREUIL

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur



Didier MALRIC

CODE DE SÉCURITÉ

91NJ745L9DIH3BT

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SARL BENJAMIN FLEURY
ARCHITECTE-URBANISTE
214 RUE ETIENNE MARCEL
93170 BAGNOLET

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 7 salariés,
- pour une masse salariale de 17074 euros,
- au titre du mois de janvier 2020,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
148 BD CHANZY	93100 MONTREUIL	80740923000032

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 31/01/2020.

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

Fait à : MONTREUIL
le : 05/03/2020

Le Directeur
ou son délégataire



Didier MALRIC



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 6900697

La société désignée ci-dessous :

DENOMINATION DE LA SOCIETE :

EURL BENJAMIN FLEURY ARCHITECTE-URBANISTE

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :

148 BOULEVARD CHANZY
93100 MONTREUIL

N° SIREN : 807409230

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾

Date de délivrance : le 13/02/2020

Service gestionnaire :

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES MONTREUIL
EQUIPE IFU 1
33B RUE PARMENTIER
93105 MONTREUIL
SUR RDV TLJ SAUF JEUDI A PRENDRE SUR IMPOTS.GOUV.FR
Tél. : 01 49 88 59 35
SIE.MONTREUIL@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.



Attestation 2020 Société

d'inscription

Je soussignée, Christine LECONTE, Présidente de l'Ordre des architectes de la région ILE-DE-FRANCE, atteste que

la SARL d'architecture à associé unique BENJAMIN FLEURY ARCHITECTE
URBANISTE

Dirigée par BENJAMIN FLEURY, ayant pour fonction Gérant

dont l'établissement principal est BENJAMIN FLEURY ARCHITECTE URBANISTE 148
BL CHANZY, 93100 MONTREUIL
est inscrite depuis le 16/09/2014 au Tableau de l'Ordre des architectes de la
région ILE-DE-FRANCE, sous le n° d'Ordre S17010.

Ce document est établi pour servir et valoir ce que de droit.

 Fait le 27/02/2020,

Ce document est établi en fonction des informations qui ont été transmises par l'intéressé. Il est délivré à titre personnel. Il ne peut être divulgué que par l'intéressé, sous sa propre responsabilité. Ce document atteste de l'inscription à ce jour au tableau de l'ordre des architectes. Il convient donc, en cours d'année, de vérifier, si besoin, la validité de cette information, directement auprès du conseil régional de l'ordre ou sur le site internet www.architectes.org





ATTESTATION D'ASSURANCE

2020

EURL BENJAMIN FLEURY ARCHITECTE
Société d'Architecture

148 BD CHANZY
BAT B RDC
93100 MONTREUIL
France

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://attestation.maf.fr>) ou en vous rendant sur <https://attestation.maf.fr> muni de cette clé de sécurité : **2d868b2e**
La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.



Paris, le 01 janvier 2020

ATTESTATION D'ASSURANCE ARCHITECTE

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification : **261865/L/110**
N° d'inscription national à l'Ordre : **S17010**
Une police N° : **158861/B**

couvrant la responsabilité qui peut être engagée à raison des actes qu'il/elle accomplit à titre professionnel ou des actes de ses préposés du 01/01/2020 au 31/12/2020

N° d'édition d'attestation : **20201012999**

La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

Fait à Paris, le 01 janvier 2020

La Mutuelle des Architectes Français assurances

Cette police actuellement en vigueur satisfait aux obligations édictées par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux exigences de l'article 16 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ainsi qu'aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A. 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

ATTESTATION D'ASSURANCE**2020**N° d'identification : **261865/L/110**
N° d'édition d'attestation : **20201012999****EURL BENJAMIN FLEURY ARCHITECTE**
Société d'Architecture

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://attestation.maf.fr>) ou en vous rendant sur <https://attestation.maf.fr> muni de cette clé de sécurité : **2d868b2e**
La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.

**148 BD CHANZY**
BAT B RDC
93100 MONTREUIL
France

Paris, le 01 janvier 2020

ATTESTATION D'ASSURANCE DECENNALE OBLIGATOIRE

La Mutuelle des Architectes Français assurances atteste que EURL BENJAMIN FLEURY ARCHITECTE / SIREN 807409230 – 148 BD CHANZY BAT B RDC 93100 MONTREUIL France est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° 158861/B pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Cette police satisfait aux obligations d'assurance édictées par la loi n°78 - 12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

1 | PÉRIMÈTRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles ou missions suivantes : **Architecte**
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances,
- aux travaux réalisés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer,
- aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, hors honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 20 000 000,00 €
Cette somme est portée à 30 000 000,00 € en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 3 000 000 €.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants : Sans objet

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

Au-delà de 30 000 000,00 € hors taxes ou de 20 000 000,00 € hors taxes en l'absence de Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent, la garantie peut être étendue par accord exprès entre l'adhérent et l'assureur, après détermination des conditions de la garantie et du tarif.

ATTESTATION D'ASSURANCE

2020

2 | ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243 - 1 - 1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.</p>	<p>En Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p>
	<p>Hors habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p>
	<p>En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
Durée et maintien de la garantie	
<p>La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

Pour toute opération d'un coût total de travaux et honoraires supérieur à 15 millions d'euros HT, la souscription d'un Contrat Collectif est vivement recommandée.

3 | GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.</p>	<p>3 000 000 € par sinistre</p>
Durée et maintien de la garantie	
<p>Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 01 janvier 2020



La Mutuelle des Architectes Français assurances

ATTESTATION D'ASSURANCE**2020**N° d'identification : **261865/L/110**
N° d'édition d'attestation : **20201012999****EURL BENJAMIN FLEURY ARCHITECTE**
Société d'Architecture

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://attestation.maf.fr>) ou en vous rendant sur <https://attestation.maf.fr> muni de cette clé de sécurité : **2d868b2e**
La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.

**148 BD CHANZY**
BAT B RDC
93100 MONTREUIL
France

Paris, le 01 janvier 2020

**ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE
AUTRE QUE DÉCENNALE**

La Mutuelle des Architectes Français assurances atteste que EURL BENJAMIN FLEURY ARCHITECTE / SIREN 807409230 – 148 BD CHANZY BAT B RDC 93100 MONTREUIL France est titulaire d'un contrat d'assurance des responsabilités professionnelles des architectes n° 158861/B garantissant les conséquences pécuniaires des responsabilités spécifiques de sa profession pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ce contrat garantit la responsabilité civile professionnelle générale de l'assuré.

La garantie objet de la présente attestation s'applique :

- aux activités professionnelles suivantes : **Architecte**
- aux chantiers réalisés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer,
- aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, hors honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 20 000 000,00 €.
Cette somme est portée à 30 000 000,00 € en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 3 000 000 €.

Au-delà de l'une des limites qui conditionnent l'application du contrat, l'assuré doit se rapprocher de son assureur.

Au-delà de 30 000 000,00 € hors taxes ou de 20 000 000,00 € hors taxes en l'absence de Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'assuré, la garantie peut être étendue par accord exprès entre l'assuré et l'assureur, après détermination des conditions de la garantie et du tarif.

La garantie est accordée sur base réclamation.

ATTESTATION D'ASSURANCE**2020**

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Valeur au 30 juin 2007

Garantie des dommages consécutifs aux dommages définis aux articles 1792 et 1792-2 du code civil et garantie des dommages relevant des autres responsabilités professionnelles	Montant de la garantie par sinistre	Montant de la garantie par année d'assurance
. Dommages corporels	4 500 000,00 €	13 500 000,00 €
- Dont dommages corporels résultant d'une exposition à l'amiante	117 801,92 €	353 405,76 €
. Dommages matériels et immatériels	1 750 000,00 €	5 250 000,00 €
- Dont dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 €	1 500 000,00 €
. Dommages aux éléments d'équipement à usage professionnel (article 1792-7 du Code Civil)	500 000,00 €	1 500 000,00 €
► Le montant total de la garantie ne peut excéder 4 750 000,00 € par sinistre, tous dommages confondus		

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 01 janvier 2020

La Mutuelle des Architectes Français assurances



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30066	10868	00020321601	90	EUR

Domiciliation
CIC VINCENNES CHATEAU

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3006 6108 6800 0203 2160 190

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation

CIC VINCENNES CHATEAU
37 AVENUE DU CHATEAU
94300 VINCENNES

☎33149085108

Titulaire du compte (Account Owner)

BENJAMIN FLEURY
ARCHITECTE-URBANISTE
BAT B RDC
148 BOULEVARD DE CHANZY
93100 MONTREUIL

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

DIPLOME D'ARCHITECTE D.P.L.G.

LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Vu la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture, notamment ses articles 10 et 43 ;
Vu la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 97-1096 du 27 novembre 1997 relatif aux études d'architecture et notamment l'article 15.3. ;
Vu l'arrêté du 6 janvier 1998 relatif au troisième cycle conduisant au diplôme d'architecte diplômé par le Gouvernement ;
Vu l'arrêté du 20 janvier 1998 relatif aux mesures transitoires prévues à l'article 15 du décret n° 97-1096 du 27 novembre 1997 relatif aux études d'architecture et notamment l'article 7 ;

CERTIFIE QU'**Monsieur FLEURY Benjamin**

né(e) le 6 Juillet 1973 à PARIS (75)

a terminé avec succès ses études d'architecture et obtenu le DIPLOME D'ARCHITECTE D.P.L.G. à la date du 8 Décembre 1999

(Journal officiel de la République française du 24 Mars 2000)

VISA DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE

LE TITULAIRE

Fait à PARIS, le 6 Juin 2000

LE PREFET

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France
Préfet de Paris

Jean-Pierre DUPORT





ATTESTATION DE STAGE

Je soussigné, Philippe ROUX, Président du GEPA – Groupe pour l'Education Permanente des Architectes – dont le siège social est situé 10 rue Bertin Poirée – 75001 PARIS

Certifie que :

Nom – Prénom : FLEURY Benjamin
Adresse : 34 bis rue Gambetta
93100 MONTREUIL

a suivi une formation :

« QUALITE ENVIRONNEMENTALE »

Lieu de la formation : GEPA
10 rue Bertin Poirée 75001 PARIS

Dates de la formation : 11-12 Juin 2007
10-11 Juillet 2007
7-8 novembre 2007

Durée de la formation : 48 heures

Paris, le 14 novembre 2007

Philippe ROUX
Président



Déclaration d'existence n° 11752965275

Groupe pour l'Education Permanente des Architectes

Siège social : 10, rue Bertin Poirée - 75001 Paris - Tél. : 01 53 63 24 00 - Fax : 01 53 63 24 04
mail : info@groupegepa.com - site : www.formation-architecte.com
Numéro de déclaration d'activité : 11752965275 - SIRET : 784286361 00075
Code APE : 804C - Numéro de TVA intracommunautaire : FR32784286361

ATTESTATION DE STAGE

Le Comité National pour le Développement du Bois, organisme de formation continue, identifié par le numéro d'existence : 11-75-27490-75, atteste que :

M. Benjamin FLEURY
ArchitectUrbaniste

214, rue Etienne Marcel
93170 BAGNOLET

a participé à un stage d'une journée soit **7 heures** de formation, sur le thème de la **mixité bois et béton** qui lui a permis d'acquérir les connaissances nécessaires à une bonne maîtrise des solutions constructives pour l'utilisation du matériau bois dans des programmes mixtes bois et béton pour logements collectifs et ERP.

- **Lieu de stage :** MDH 91 : pour la partie théorique
1, boulevard de l'Ecoute s'Il Pleut – 91012 EVRY CEDEX

- Puis Visite de 2 chantiers dans l'Essonne

- **Date du stage :** mardi **11 juin 2013**

Fait à Paris, le 11 juin 2013

Marion CLOAREC
CNDB - Directrice Formation



COMITE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU BOIS
6, Avenue de Saint-Mandé - 75012 PARIS
Tél. (1) 53 17 19 60 - Fax: (1) 43 41 11 88

Attestation de fin de stage



Je soussigné, Monsieur LUIGI PALMA, directeur de la société @rchimatique, centre de formation avec le numéro de déclaration d'activité 11 75 44328 75, certifie que

Camille BUREAU,

a effectué un stage "BIM via ArchiCAD 20 - Initiation"
au sein de notre établissement sur une durée de 35 heures
du 18 au 19 janvier puis du 24 au 26 janvier 2017.

Fait à Paris, le 27 janvier 2017

@rchimatique

10, rue de la Croix Faubin - 75011 PARIS - Tel: 01 43 14 01 01 - Fax: 01 43 14 01 02
contact@archimatique.com - www.archimatique.com
SARL au capital de 10000€ - SIRET 500 018 080 00027

Attestation de fin de stage



Je soussigné, Monsieur LUIGI PALMA, directeur de la société @rchimatique, centre de formation avec le numéro de déclaration d'activité 11 75 44328 75, certifie que

Jean-Roche HAMEL,

a effectué un stage "BIM via ArchiCAD 20 - Initiation"
au sein de notre établissement sur une durée de 35 heures
du 18 au 19 janvier puis du 24 au 26 janvier 2017.

Fait à Paris, le 27 janvier 2017

@rchimatique

10, rue de la Croix Faubin - 75011 PARIS - Tel: 01 43 14 01 01 - Fax: 01 43 14 01 02
contact@archimatique.com - www.archimatique.com
SARL au capital de 10000€ - SIRET 500 018 080 00027

ATTESTATIONS

/

Paris, le 16 Août 2017

Je soussigné Etienne CARLHIAN, Directeur du Développement de MDH Promotion, certifie par la présente que l'atelier BENJAMIN FLEURY, Architecte-urbaniste, a effectué une mission complète de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation de 3 immeubles ZAC des quartiers sud à Villeneuve la Garenne en CPI pour le compte de la Foncière Logement :

- Lot B2 – un immeuble de 13 logements rue d'Artois
- Lot D2 – un immeuble de 19 logements rue E. Manet
- Lot E2 - un immeuble de 23 logements allée Blaise Pascal.

Cette opération a fait l'objet d'une bonne fin d'exécution.



Paris, le 16 Août 2017

Je soussigné Etienne CARLHIAN, Directeur du Développement de MDH Promotion, certifie par la présente que l'atelier BENJAMIN FLEURY, Architecte-urbaniste, a effectué une mission complète de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation d'un immeuble de 20 logements – 54, bis rue Denis Papin – 93500 PANTIN, en CPI pour le compte de la Foncière Logement.

Cette opération a fait l'objet d'une bonne fin d'exécution.





Je soussigné, Etienne CARLHIAN, Responsable du Développement de MDH PROMOTION, certifie que l'Atelier BENJAMIN FLEURY Architecte-Urbaniste, a effectué une mission complète de maîtrise d'œuvre avec OPC relative à la réalisation d'un immeuble de 8 Logements rue Berthier à Pantin en CPI pour le compte de la Foncière Logement.

Cette opération a fait l'objet d'une bonne fin d'exécution.



MAITRISE ET DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT
47, boulevard Diderot
75012 PARIS
Tél. : 01 40 01 01 50 - Fax : 01 40 01 01 35
RCS PARIS 423 743 772



ATTESTATION DE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Je soussigné, SOFIANE MAOUDJI, responsable du pôle développement de la SOGEMAC HABITAT, certifie que l'Atelier BENJAMIN FLEURY Architecte-Urbaniste, a effectué une mission complète de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation d'une maison relais de 24 logements à RAMBOUILLET.

Cette opération a fait l'objet d'une certification H&E profil A ainsi que d'une bonne fin d'exécution.

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 3 Septembre 2015

Sofiane MAOUDJI
Responsable du développement
SOGEMAC Habitat
S.A. d'H.L.M.
1 Quai de Grenelle
CS 21598
75732 PARIS Cedex 15
Tél. 01 45 71 00 00

ATTESTATION DE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Je soussigné, SOFIANE MAOUDJI, responsable du pôle développement de la SOGEMAC HABITAT, certifie que l'Atelier BENJAMIN FLEURY Architecte-Urbaniste, a effectué une mission complète de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation d'un immeuble de 17 logements et de deux commerces situé au 90 rue en site occupé avec une reprise structurelle des planchers rez-de-chaussée.

Cette opération a fait l'objet d'une bonne fin d'exécution.

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 3 Septembre 2015

Sofiane MAOUDJI
Responsable du développement

SOGEMAC Habitat
S.A. d'H.L.M.
1 Quai de Grenelle
CS 21598
75732 PARIS Cedex 15
Tél. 01 45 71 00 00



Je soussigné, Jean-Christophe RIVIERE, Directeur Régional de CIRMAD Centre Sud Ouest, Société en Nom Collectif au capital de 15 000 euros, inscrite au Registre du Commerce de Bordeaux sous le numéro 378 117 659, dont le siège social est situé Le Séville - 22 avenue Pythagore - BP 70202 - 33708 Mérignac Cedex certifie que Benjamin Fleury a effectué une mission complète de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation de 9 maisons et de 24 appartements sis rue Romain Rolland à Orléans la Source (45), lots réalisés dans son ensemble en co-traitance avec Paul CHEMETOV architecte mandataire.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à Orléans, le 17 février 2011

Jean-Christophe RIVIERE
Directeur régional

Cirmad Centre Sud-Ouest

Direction Centre : 1, place du 6 juin 1944 - BP 1827 - 45008 Orléans Cedex 1 - ☎ : +33 (0)2 38 78 11 00 - ☎ : +33 (0)2 38 78 10 57 - ✉ : contact@cirmad-cso.fr

Siège Social : Le Séville - 22, avenue Pythagore - BP 70202 - 33708 Mérignac Cedex - ☎ : +33 (0)5 57 53 26 26 - ☎ : +33 (0)5 57 53 26 27

SNC au capital de 15 000 € - 378 117 659 RCS Bordeaux - IE FR 69 378 117 659

Le développement immobilier de Bouygues Construction

ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE

Je soussigné,

Monsieur Joël DRU,

En qualité de Monteur d'Opérations,
Pour le compte de la SA d'HLM IDF HABITAT,
53 rue Pierre Marie Derrien 94507 Champigny sur Marne Cedex, certifie que :

BENJAMIN FLEURY Architecte-Urbaniste
41, avenue Pierre Larousse
92240 Malakoff

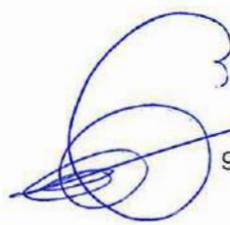
A assuré la maîtrise d'œuvre études et travaux de l'opération relative à la réalisation de 28 logements PLUS /PLAI au sein de la ZAC du Port à Choisy le Roi en association avec Olivier SINET.

Les missions confiées à l'architecte ont été réalisées dans le respect des règles de l'art avec le plus grand sérieux et dans le respect des plannings et du budget.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Champigny sur Marne, le 4 septembre 2015.

Cachet et Signature :



SA HLM IDF HABITAT
53 rue Pierre Marie Derrien
94507 CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX
RCS Créteil B 785 678 145 - APE 6820 A

**CV
& ORGANIGRAMME
DE L'EQUIPE**

/

BenjaminFleury
Architecte-Urbaniste

BENJAMIN FLEURY

Organigramme de l'équipe



BENJAMIN FLEURY
Architecte - Urbaniste
Gérant



JEAN ROCH HAMEL
Architecte HMONP
Responsable de projet
étude et chantier



JOSÉPHINE DUDA
Architecte HMONP
Responsable de projet
étude et chantier



Samuel Holder
Architecte DE
Assistant de projet



Daniela Sias
Architecte Fad-Urba
Assistante de projet



Angela Martinez
Architecte DE
Assistant de projet



Minh Koa N'Guyen
Étudiant en master 2
Perspectiviste



Valeria Sandoval
Étudiante en master 2
Stagiaire

Curriculum Vitae

Benjamin Fleury

Né le 06/07/1973

Siret : 479 523 235 00014

Ordre des architectes : 0922469

Architecte - Urbaniste
[Gérant]



PARCOURS

2004

Création de la structure Benjamin Fleury

2000 | 04

Chef de projet à l'atelier C+H+, avec Paul Chemetov et Borja Huidobro

Projet urbains :

- Zac du port à Choisy le Roi (13 hectares)
Coordination et élaboration du plan d'aménagement et de sa réglementation, ainsi que du cahier des charges architecturales,
- Étude du secteur de la Briche à St Denis, Epinay et Villetaneuse,
- Étude du renouvellement du quartier des glacis à Belfort,
- Marchés de définition du renouvellement du quartier de l'Ordre à Boulogne sur Mer.
- Marchés de définition du GPV Orléans la Source

Logements :

- Concours + études de 126 logements à Bethune,
- Concours de 34 logements collectifs à Boulogne sur Mer

1994 | 99

Collabore au sein de structures d'architecture,
Agence Site et Concept, Bruno-Heckly et Truelle

FORMATIONS

2012

Formation CNDB « Solutions Constructives Bois & Béton »

2007

Formation HQE au GEPA

1999

**Diplômé de l'École d'architecture de Paris-Belleville,
« Relier Vigneux à son fleuve »**

sous la direction de P.L Faloci, J.M. Milliex et I. Griffo

1992 | 97

Étudie à l'École d'architecture de Paris-Tolbiac avec Laurent Israel, Olivier Chaslin, Villien-Chambolle, Bresler-Pranlas Decours et Pierre-Louis Faloci

1991

Baccalauréat série F4, Académie de Paris

RECHERCHES

1999

**Analyse historique des relations Ville-Fleuve :
Vigneux, une géographie oubliée,**

sous la direction de Jean-Michel Milliex à l'École d'architecture de Paris-Belleville

ENSEIGNEMENT

2004 | 05

Encadrement et membre de jury de diplôme dplg

à l'École d'architecture de Paris la Villette et de Paris Malaquais

Curriculum Vitae

Jean-Roch HAMEL

Né le 04/10/1990



PARCOURS

Depuis 2015 **Atelier Benjamin Fleury** | **Responsable de projet**

Architecture:

- 15 Logements - Saint-Denis / Chantier / 2019
- 82 Logements - Rosny sur Seine / PC-M / 2019
- 18 logements - Valenton / Esq à AO / 2019
- 26 Logements - Aubervilliers / Dce / 2019
- 18 Logements - Gentilly / Esq à Dce / 2019
- 23 logements - Pré-Saint-Gervais / Esq à AO / 2019
- 15 Logements - Chennevières / Esq à Dce / 2018
- 83 Logements - Bussy-Saint-George / Concours / 2017
- 63 Logements - Bonneuil / Concours / 2016
- Réhabilitation maison de famille - Puteaux / Concours / 2016
- Crématorium - Cormeilles / Concours / 2016
- Centre de formation - Astrolabe PFD - Fontenay-sous-bois / Etude / 2015
- 22 Logements - Drancy / Concours / 2015
- 55 Logements - Villeneuve-la-Garenne / DCE + CPI / 2015

2015 **Atelier Métropolitano** | Rio de Janeiro

Stage 3 mois | Assistant de projet

2015 **Atelier Benjamin Fleury** | Paris

Stage 3 mois | Assistant de projet

2012 **Plages-Arrière Architectes** | Paris

Stage 5 semaines | Assistant de projet

2011 **Dgla, Gare Saint-Lazare** | Paris

Stage chantier 3 semaines

FORMATIONS

2017 **BIM - ARCHICAD 20**

2017 **Habilitation à la maîtrise d'oeuvre en son nom propre** | ENSA Paris Val-de-

Seine

2015 **Architecte Diplômé d'État** | ENSA Paris Val de Seine

Site sensible - Projet sensé ; Intitulé du P.F.E. : « Établissement Pénitentiaire pour Mineurs à Reims » ; Directeur d'Études:

Marco TABET et Sophie FROIDEFOND, Architectes. Mention Très bien

2012 **Licence d'architecture** | ENSA Paris Val de Seine

2009 **IUT Réseaux et Télécommunications** | Vitry-sur-seine

2008 Baccalauréat général section Scientifique

Curriculum Vitae

Joséphine Duda
Née le 21/07/1994



PARCOURS

Depuis 2018

Atelier Benjamin Fleury |

Responsable de projet

Architecture:

- 30 Logements Carrières sous Poissy / Chantier / 2019
- 110 logements - Villepinte / Esq / 2019
- 7 Logements - Paris / Dce / 2018
- 15 Logements Rambouillet /Esq à PC / 2019

Urbanisme:

- ZAC Carcassonne Etang - Linas
- ZAC de la pépinière - Villepinte
- Reconversion du domaine des Hauldres- Etiolles
- Étude des trois Ilots Sud - Cormeilles
- Plateforme multimodale - Rungis
- Étude des trois Ilots Sud - Cormeilles
- Étude secteur Pyramide - Brunoy

2017

Emmanuelle Colboc et Associés | Paris

Centre de recherche CENS-ELI (Lyon), 123 logements (Ulis), 50 logements + espaces d'activité (Nantes)

2016

Ateliers Lion Associés | Paris

Projet urbain de 4000 logements dans l'enceinte d'un ancien hôpital (Neuilly-sur-Marne)

2015

Louis Paillard | Paris

Hors série Archistorm #16

2014

Atelier 11 | Boulogne

Stage

2013

Patrimoine et Rénovation | Paris

Stage

FORMATIONS

2018

Habilitation à la maîtrise d'oeuvre en son nom propre | ENSA Paris-La-Villette

2016

Architecte Diplômé d'État | ENSA Paris La Villette

Intitulé du diplôme du PFE : «Lisière scientifique : centre de recherche et d'enseignement sur l'agroalimentaire»

Directeur d'Études: J.Harari, V.Lavergne, V.Cornu, G.Gribé, G.Cohen et B.Gaudin

2015

Master 1 | Architecture and Planning University of the West of England, Bristol

2014

Licence d'architecture | ENSA Paris La Villette

2011

Baccalauréat général section scientifique

Curriculum Vitae

Daniela Sias

Née le 24/04/1987



PARCOURS

Depuis 2018 **Atelier Benjamin Fleury | Assistante de projet**

Architecture:

- 15 Logements Rambouillet /Esq à PC / 2019
- 110 logements - Villepinte / Esq / 2019

Urbanisme:

- Étude secteur Pyramide - Brunoy

- 2018 **Institut d'habitation de la mairie** | Buenos Aires, Argentine
Architecte au sein de l'équipe pluridisciplinaire en charge de :
 - Réaménagement du bidonville Rodrigo Bueno,
 - Nouveaux bâtiments d'habitation sociale,
 - Certification et contrôle d'avancements de chantiers, élaboration de métrés quantitatifs et devis estimatifs.
- 2017 **Architecte indépendante** | Buenos Aires, Argentine
- 2014 **Centre de recherche Poiesis** | Buenos Aires, Argentine
<http://www.centropoiesis.com/>
- 2013 **Cabinet d'architecture Ruiz Orrico** | Buenos Aires, Argentine
<http://www.centropoiesis.com/>
- 2012 **Entreprise de Construction DICLAP** | Buenos Aires, Argentine
Assistante du maître d'oeuvre et dessinatrice CAD.
- 2009 **Cabinet d'architecture Miró** | Buenos Aires, Argentine
Assistante du maître d'oeuvre et dessinatrice CAD.

FORMATIONS

- 2016 **Diplômée Architecte** | Universidad de Buenos Aires, Argentine
www.fadu.uba.ar / FADU-UBA / Architecture, design, urbanisme
- 2006 **Licence en Sociologie** | Universidad de Buenos Aires, Argentine
- 2004 **Lycée Technologique ORT** | Buenos Aires, Argentine
Orientation Bâtiment - maîtrise d'oeuvre

Curriculum Vitae

Angela Martinez Gomez

Née le 14/08/1993



PARCOURS

Depuis 2019

Atelier Benjamin Fleury |

Assistante de projet

Architecture:

- 110 logements - Villepinte / DCE / 2019

2019

French Home Design | Paris

2018

Triptyque Architecture | Paris

Concours : IMGP2 pour le site Quai d'Issy

Dessine-moi Toulouse pour le site Jolimont

Stage

2017

Aurea Projectos | Bogota, Colombie

Stage

2015

Mensula Ingenieros | Bogota, Colombie

Stage

FORMATIONS

2019

Mémoire de fin d'étude | L'impact de la violence dans l'architecture de Bogota

2018

Architecte Diplômé d'État | ENSA Paris-Val-de-Seine

Intitulé du diplôme du PFE : «LYCEE AGRICOLE DE DIBULLA

Valorisation de l'essence locale»

2015

Licence d'architecture | ENSA Paris-Val-de-Seine

2013

MANAA | Lycée Camille Claudel | Vauréal

2012

Baccalauréat général section littéraire | Bogota, Colombie

Curriculum Vitae

Samuel Holder

Né le 13/07/198



PARCOURS

Depuis 2018

Atelier Benjamin Fleury |

Assistant de projet

Architecture:

- 110 logements - Villepinte / PC / 2019
- 82 Logements - Rosny sur Seine / PC-M / 2019
- 20 Logements - Saint-Denis / Concours à AVP/ 2019
- 18 logements - Valenton / DCE / 2019

2018

K-architectures | Paris
Pôle culturel de Micheville (Villerupt)
Centre culturel (Ault)
Pôle sportif (Romainville)
Centrale de mobilité (Saint-Denis)

2015

Cauris Architectes | Paris
Salle de dojo (Montesson)
Complexe sportif (Palaiseau)
Trois courts de tennis couverts (Denain)

2012

Philip Denkinger Architectes-Paysagiste | Strasbourg
Stage

2012

BAAM | Mulhouse
Stage

2011

Groupe EAU | Strasbourg
Stage

FORMATIONS

2014

Mémoire de fin d'étude | L'habitat participatif, du projet social au projet spatial

2014

Architecte Diplômé d'État | ENSA Strasbourg

2011

Licence d'architecture | ENSA Strasbourg

2008

Baccalauréat général section scientifique

Curriculum Vitae

Valeria Sandoval
Née le 19/07/1991



PARCOURS

Depuis 2019 **Atelier Benjamin Fleury |** **Stagiaire**

Architecture:

- 23 logements - Pré-Saint-Gervais / DCE / 2019

2018 **Estudio Q3 Architects** | Quito, Equateur
Architecte

2016 **Collaborative work with Arch. Daniela Avellán** | Quito, Equateur
Architecte

2014 **Jaramillo Van Sluys- architecture + Urbanism Studio d** | Quito, Equateur
Stage

FORMATIONS

2019 **Étudiante en Master 2** | Universitat Politecnica de Valencia

2015 **Architect's degree** | Pontificia Universidad Católica del Ecuador

2009 Bachelor in Science (BS) | Lycée Franco-Ecuadorien La Condamine

Curriculum Vitae

Minh Khoa Nguyen

Né le 05/07/1994



PARCOURS

Depuis 2019

Atelier Benjamin Fleury |

Perspectiviste

Architecture :

- 110 logements - Villepinte / Perspectives / 2019
- 82 Logements - Rosny sur Seine / Perspectives / 2019
- 20 Logements - Saint-Denis / Perspectives / 2019

Urbanisme:

- Étude secteur Pyramide - Brunoy / Perspectives / 2019

2018

The Five&Partners | HCMville, Vietnam
Stage

2016

Caumont Interiors | HCMville, Vietnam
Stage

2016

Top 10 des projets finalistes
Compétition Archicad Bim UAH - Vietnam

2015

2eme Prix
Compétition annuelle de fête traditionnelle de UAH - Vietnam

FORMATIONS

2018

Étudiant en Master 2 | ENSA Paris-Val-de-Seine

2017

Architecte Diplômé d'État d'architecture | Uah, Vietnam

2012

Baccalauréat bilingue au Lycée d'élite le Hong Phong